

- POUR UN TIR A L'ARC ACCESSIBLE A CHACUN -

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont à peine terminés que déjà le spectre de la diminution des subventions se profile à tous les niveaux. Cela impactera nos relations avec nos politiques et, de facto, nos fonctionnements qu'il nous faudra adapter.

SACHONS REAGIR FACE A CETTE CONTRAINTE

Au-delà de cette évidence, les JOP Paris 2024 nous ont renvoyé de très belles images du sport et ont réconcilié les Français avec le sport et ses sportifs. Le tir à l'arc, avec deux médailles olympiques, s'est particulièrement fait remarquer.

SACHONS SAISIR CETTE OPPORTUNITE

Comme le Comité Régional dont c'est le souci constant, la Fédération, par l'intermédiaire de son programme, souhaite se rapprocher des clubs et mieux répondre à leurs besoins.

SACHONS METTRE EN PLACE LES ACTIONS QUI NOUS PERMETTRONT DE REUSSIR

Votre progression est et sera toujours limitée par les moyens que vous mettrez dans l'accomplissement de vos objectifs. Soyez ambitieux, voyez grand pour votre club, votre ville et pour tous les archers qui vous font ou vous feront confiance.

IL FAUT QUE NOUS NOUS DONNIONS LES MOYENS DE NOS AMBITIONS ET NON LES AMBITIONS DE NOS MOYENS. POUR CELA DURANT CE MANDAT NOUS VOUS PROPOSERONS DE VOUS AIDER A :

Accueillir les nouveaux publics :

- En augmentant les heures d'ouverture encadrées pour tous les publics.
- En proposant un accueil structuré.
- En facilitant les regroupements de clubs par secteur géographique, tout en veillant à ce que chacun garde son identité propre.
- En choisissant, voire créant, des actions promotionnelles guidées par nos besoins.
- En fidélisant les nouveaux licenciés en les accompagnant dans leur progression.

Appréhender la problématique du handisport et du paralympique :

- En créant une commission ouverte afin de mieux connaître le public handisport.
- En informant les clubs sur la pratique du tir à l'arc en situation de handicap.
- En encourageant l'engagement des encadrants qui gèrent des publics en situation de handicap dans la mise en place de plages réservées.

Améliorer les résultats sportifs de chacun :

- En impulsant l'ouverture de Centres d'Entraînement de proximité.
- En construisant des projets sportifs en partenariat avec les clubs.
- En favorisant la formation permanente de l'encadrement des clubs.
- En étant à l'écoute des clubs qui mettent en place la pratique des nouvelles disciplines.

Accompagner nos Jeunes Espoirs vers le haut niveau :

- En aidant les départements à mettre en place un groupe départemental.
- En impulsant l'entrée des jeunes en compétition.
- En favorisant la création de groupes Jeune par bassin de vie.
- En encourageant l'accès au Pôle Espoir Hauts de France en tissant des liens avec les groupes d'entraînement existants.